



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE RECHERCHE
PAR VOIE CONTRACTUELLE**

(pour un besoin non permanent en application de l'article L332-23 1° du code général de la fonction publique)

Pour son Conservatoire Musique Théâtre Danse

Un(e) Enseignant(e) de Saxophone

**Poste à temps non complet : 7h00 avec possibilité d'augmentation du temps de travail
pour des besoins en clarinette et IMS (nombre d'heures à déterminer suivant les
inscriptions lors de la rentrée 2025)**

CADRE D'EMPLOI : Assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA Cat B)

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE : Directeur du Conservatoire

DEFINITION SUCCINCTE DU POSTE :

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) regroupe 42 communes et près de 45 000 habitants. Dans le cadre de sa politique culturelle, l'Agglomération soutient les événements culturels locaux et elle est engagée dans un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC). Elle gère trois équipements culturels communautaires :

- Le Théâtre de Privas, scène conventionnée "Art en Territoire",
- L'Espace Culturel Louis Nodon,
- Le Conservatoire de musique, danse et théâtre.

Le conservatoire, est issu d'un récent transfert de compétence en janvier 2024 qui a permis le regroupement de deux conservatoires existants : deux antennes du conservatoire départemental et un conservatoire à rayonnement communal. Aujourd'hui, le conservatoire accueille une équipe de 35 personnes (enseignants et administration), dispense des cours de musique, danse et théâtre, et est réparti sur quatre sites : Privas, La Voulte-sur-Rhône, Saint-Sauveur-de-Montagut et Vernoux-en-Vivarais, pour un total de 500 élèves.

Le conservatoire s'inscrit pleinement dans des dispositifs d'éducation artistique et culturelle, au travers des différents projets menés avec les établissements scolaires du territoire, notamment :

- Des interventions en milieu scolaire auprès de nombreuses écoles,
- Un dispositif Orchestre à l'école,
- Une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) au collège,
- A partir de la rentrée 2025, un bac S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)

L'agglomération prévoit de demander le classement du conservatoire en tant que CRI auprès du Ministère de la Culture.

Aujourd'hui, le conservatoire recherche son / sa futur(e) enseignant(e) de saxophone afin d'assurer l'enseignement de cette discipline pour 7h00 hebdomadaires et ainsi, favoriser l'accès à cette discipline au plus grand nombre sur le territoire. Par ailleurs, des besoins pourront apparaître à la rentrée pour de l'intervention en milieu scolaire et de la clarinette. Suivant le profil du candidat, ces heures pourront lui être proposées jusqu'à un temps complet.

Sous l'autorité de l'équipe de direction du conservatoire, vous participerez à l'enseignement, à la réflexion pédagogique et à l'élaboration de projets au sein de la structure.

MISSIONS DU POSTE :

En matière d'enseignement :

- Enseigner le saxophone pour des élèves inscrits en parcours diplômant ou non-diplômant, en lien avec les autres enseignants de l'établissement.
- Suivant les besoins identifiés à la rentrée, enseigner la clarinette et/ou intervenir en milieu scolaire.

En matière d'accompagnement des élèves :

- Mettre en œuvre un projet pédagogique ambitieux et transversal prenant en compte :
 - ➔ la discipline instrumentale dominante ;

- ↳ la globalité de la formation de l'élève et de l'étudiant ;
- ↳ les diversités stylistiques spécifiques à la discipline en général.

En matière d'engagement :

- Participer activement aux réunions de concertation pédagogique ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Participer, éventuellement en tant qu'artiste à la saison de prestations du conservatoire.

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoirs :

- **Être titulaire d'un Diplôme d'Etat (DE), OU d'un concours de la Fonction Publique Territoriale (ATEA) OU d'un Diplôme d'Etude Musicale (DEM) dans la spécialité ;**
- Être un artiste actif afin d'apporter par votre expérience du spectacle vivant et vos réalisations artistiques personnelles, une plus-value importante aux élèves et aux étudiants ;
- Participation à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Avoir une expérience pédagogique auprès d'élèves de tous niveaux.

Savoir-faire :

- Apprécier et rechercher le travail en équipe ;
- Avoir le goût pour porter des projets (de leur conception à leur réalisation) en les inscrivant dans les objectifs d'action culturelle de l'établissement ;
- Trouver un intérêt dans la transversalité avec les autres disciplines de l'établissement.

Savoir-être :

- Posséder de réelles qualités relationnelles et savoir faire preuve d'initiative ;
- Être disponible et curieux de l'évolution de sa discipline.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :



Poste à pouvoir au 01/09/2025



Lieu de travail : La Voulte Sur Rhône et Saint Sauveur de Montagut



Organisation du travail : 7h00 hebdomadaires : 4h00 à La Voulte Sur Rhône et 3h00 à Saint Sauveur De Montagut avec éventuellement des animations de saxophone en soirée et le week-end. Ce planning peut évoluer en fonction des inscriptions pour des interventions en milieu scolaire et/ou de l'enseignement de clarinette.



Rémunération : Rémunération statutaire selon le cadre d'emploi de recrutement d'Assistant Territorial d'Enseignant Artistique ATEA (catégorie B de la Fonction Publique Territoriale) – Régime Indemnitaire.

Nos Avantages : Chèques déjeuners (en fonction du planning), adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), Garantie maintien de salaire (MNT), prise en charge du transport collectif (75%) et participation de l'employeur aux déplacements en covoiturage.



Entretiens de recrutement prévus : Semaine 35

**Vous êtes titulaire du concours ATEA et/ou d'un DE de Saxophone ?
Alors n'hésitez plus et rejoignez l'équipe enseignante du Conservatoire !**



Pour postuler : Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + diplômes + dernier arrêté de situation administrative + 2 derniers entretiens professionnels + bulletin de salaire permettant de déterminer votre montant de régime indemnitaire annuel) avant **le 24 août 2025** à l'attention de :

Mr Le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, prioritairement par mail : rh.recrutement@privas-centre-ardeche.fr

⚠ Une authentification vous sera demandée ; pensez à vérifier vos spams.

ou par courrier : 1 rue Serre du Serret – BP 337 07003 PRIVAS cédex

Renseignements complémentaires : contacter le service des Ressources Humaines au 04.75.64.07.07



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

Conservatoire

Musique - Théâtre - Danse